



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 12 JANVIER 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 33

Votants : 33

N° 9

**OBJET :**

**CONSTRUCTION D'UN  
GYMNASSE DOUBLE ET DE  
VESTIAIRES  
PROFESSIONNELS AU  
CENTRE OMNISPORTS  
PIERRE COULON**

**AVENANT N° 1  
AUX MARCHES :**

21WC095 10

21WC095 14

21WC095 17

**AVENANT N° 2  
AUX MARCHES :**

21WC095 02

21WC095 03

21WC095 04

21WC095 07

21WC095 08

21WC095 09

21WC095 16

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - N. COULANGE - N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ – E. BARGE - P. SEROR - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTERY - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mmes et MM. M. CHARASSE – F. SENNEPIN - M. MARIEN, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUICHERD – F. SZYPULA – S. BAUD – P. COLAS - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués,

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le :  
16 JANVIER 2023

Publiée ou notifiée le :  
16 JANVIER 2023

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération du Conseil communautaire du 03 décembre 2020 donnant délégation au Bureau Communautaire pour « décider de la conclusion des marchés publics

et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu la délibération n° 7 du Conseil Communautaire du 22 juillet 2021 approuvant, dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon, la conclusion des marchés suivants :

- Marché n° 21WC095 02 - Structure-Gros-œuvre :  
Avec l'entreprise TABARD CONSTRUCTION  
Les Petites Brosses – Route de l'Hermitage – 03410 PREMILHAT  
mandataire du groupement avec Etablissement SEMONSAT  
pour un montant global et forfaitaire de 1 399 918,50 € HT
- Marché n° 21WC095 03 - Charpente bois-Ossature bois-Bardage bois :  
Avec l'entreprise SAS MARGUERON  
Avenue du 133<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – 01300 BELLEY  
(mandataire) en groupement avec RACINEO CONSTRUCTION  
pour un montant global et forfaitaire de 1 201 021,94 € HT
- Marché n° 21WC095 04 - Bardage-Couverture-Façades :  
Avec l'entreprise FCI FACADE ET COUVERTURE INDUSTRIELLE  
Rue verte – ZI Ladoux – 63118 CEBAZAT  
pour un montant global et forfaitaire de 908 472,85 € HT
- Marché n° 21WC095 07 - Menuiseries extérieures :  
Avec l'entreprise GAUTHIER  
Les Fangeas – 43370 SOLIGNAC SUR LOIRE  
pour un montant global et forfaitaire de 216 299,90 € HT
- Marché n° 21WC095 08 - Menuiseries intérieures :  
Avec l'entreprise BAUD & POUIGNIER  
5, rue des Bats – ZA de l'Aéroport – 03110 SAINT REMY EN ROLLAT  
pour un montant global et forfaitaire de 523 677,71 € HT
- Marché n° 21WC095 09 - Plâtrerie-Isolation-Faux-Plafonds-Peinture :  
Avec l'entreprise MAZET  
ZI Vichy Rhue – Rue du Commandant Aubrey – 03300 CREUZIER-LE-VIEUX  
pour un montant global et forfaitaire de 330 139,03 € HT
- Marché n° 21WC095 10 - Revêtements de sols et sols sportifs :  
Avec l'entreprise SOLS PRESTIGE 33  
ZA du Pays de Langon – 18, rue des Acacias – 33210 MAZERES  
pour un montant global et forfaitaire de 331 988,63 € HT
- Marché n° 21WC095 14 - Electricité-Courants forts/faibles :  
Avec l'entreprise SAS GF3E  
45, rue Jules Verne – 63100 CLERMONT-FERRAND  
pour un montant global et forfaitaire de 401 378,79 € HT
- Marché n° 21WC095 16 - Terrassements généraux-VRD-Espaces verts-Plantations  
Avec l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST  
Route d'Hauterive – 03200 ABREST

pour un montant global et forfaitaire de 469 340,80 € HT

- Marché n° 21WC095 17 - Equipements sportifs :  
Avec l'entreprise NOUANSPORT  
Route de Valencay – 37460 NOUANS LES FONTAINES  
pour un montant global et forfaitaire de 119 983,96 € HT

**Vu** l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 12 janvier 2023,

**Considérant** la nécessité d'effectuer des travaux supplémentaires qui sont listés dans les projets d'avenants ci-annexés,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- de conclure un avenant n°1 aux marchés :
  - 21WC095 10 pour un montant de 10 757,00 € HT soit 12 908,40 € TTC
  - 21WC095 14 pour un montant de 64 879,24 € HT soit 77 855,09 € TTC
  - 21WC095 17 pour un montant de – 37 950,48 € HT soit – 45 540,58 € TTC
- de conclure un avenant n°2 aux marchés :
  - 21WC095 02 pour un montant de 23 607,86 € HT soit 28 329,43 € TTC
  - 21WC095 03 pour un montant de 9 812,00 € HT soit 11 774,40 € TTC
  - 21WC095 04 pour un montant de – 31 711,61 € HT soit 38 053,93 € TTC
  - 21WC095 07 pour un montant de 6 666,58 € HT soit 7 999,90 € TTC
  - 21WC095 08 pour un montant de 31 296,55 € HT soit 37 555,86 € TTC
  - 21WC095 09 pour un montant de 20 482,70 € HT soit 24 579,24 € TTC
  - 21WC095 16 pour un montant de 19 071,70 € HT soit 22 886,04 € TTC
- d'autoriser le Président ou la Conseillère Déléguée à la Commande Publique à signer tous documents relatifs à cet avenant.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté,  
le 12 janvier 2023.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,


 Signé numériquement par  
**FREDERIC AGUILERA**  
 DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002  
 433098903, CN=Certinomis - Easy  
 CA  
 Raison : J'ai approuvé ce document.  
 Emplacement : A vichy  
 Date : lundi 16 janvier 2023  
 11:28:03



**VICHYCOMMUNAUTÉ**

**AVENANT N° 1 AU MARCHÉ N° 21WC095 10**

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR  
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON  
LOT N° 10 – Revêtements de sols et sols sportifs**

**Identification du maître d'ouvrage :**

**Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ**  
9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex  
Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10  
N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

**Identification du titulaire du marché :**

**SOLS PRESTIGE 33**  
ZA du Pays de Langon – 18, rue des Acacias – 33210 MAZERES  
N° SIRET : 505 043 513 00025

Représenté par Monsieur Piotr GRZELAK, Président

**Renseignements concernant le marché :**

**Objet du marché :** Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 10 Revêtements de sols et sols sportifs

**N° du marché :** 21WC095 10

**Attribution du marché :** 06/07/2021

**Notifié le :** 26/08/2021

**Montant initial du marché :** 331 988,63 € HT

**Délibération autorisant la signature du présent avenant : n°            en date du 12 janvier 2023**

## AVENANT

### Préambule :

L'entreprise SOLS PRESTIGE 33 s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 10 ayant pour objet des travaux de pose de revêtement de sol dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 10.

### ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Vestiaires professionnels (Rotonde) :
  - Fourniture et pose de trappes étanches (3u) dans les vestiaires et le local récupération pour un montant de 2 157,00 € HT ;
  - Réalisation des chapes en mortier ciment et chapes avec mortier de ragréage pour un montant de 8 600,00 € HT.

### ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché : 331 988,63 € HT

Montant de l'avenant : 10 757,00 € HT

Nouveau montant du marché : 342 745,63 € HT

Pourcentage d'augmentation : 3,24 %

### ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

### ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

### Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté  
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Elisabeth BARGE

Pour le titulaire  
(Signature)

**Notification de l'avenant :**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A ....., le



**VICHY COMMUNAUTÉ**

**AVENANT N° 1 AU MARCHÉ N° 21WC095 14**

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR  
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON  
LOT N° 14 – ELECTRICITE – COURANTS FORT/FAIBLES**

**Identification du maître d'ouvrage :**

**Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ**

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

**Identification du titulaire du marché :**

**GF3E**

42, rue Jules Verne – 63100 CLERMONT-FERRAND

N° SIRET : 452 497 860 00034

Représenté par Monsieur Olivier MAITRIAS, Président

**Renseignements concernant le marché :**

**Objet du marché :** Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 14 Electricité – Courants forts/faibles

**N° du marché :** 21WC095 14

**Attribution du marché :** 06/07/2021

**Notifié le :** 26/08/2021

**Montant initial du marché :** 401 378,79 € HT

**Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° X en date du XX/XX/2022**

## AVENANT

### Préambule :

L'entreprise GF3E s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 14 ayant pour objet des travaux d'électricité dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 14.

### ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Vestiaires professionnels (Rotonde) :
  - Remplacement des cellules HTA dans le poste de transformation pour un montant de 15 500,00 € HT ;
  - Réalisation du contrôle d'accès et du système anti-intrusion y compris variante (LB compatible Bluetooth pour badge virtuel sur Smartphone) pour un montant de 687,94 € HT ;
  - Fourniture et pose de sèche-mains (2 unité, modèle JVD COP'TAIR) pour un montant de 831,80 € HT ;
  - Suppression de la GBT pour un montant de -2 146,00 € HT
  - Réalisation de l'éclairage de l'anneau intérieur et de la sortie sportif pour un montant de 4 345,96 € HT ;
  - Modification des luminaires dans les plafonds bois pour un montant de 2 458,22 € HT ;
  - Rajout d'alimentations manquantes pour un montant de 2 257,38 € HT ;
  - Suppression de prises dédiées au WIFI pour un montant de -297,60 € HT ;
  - Modification de la référence des bornes WIFI (8u) selon le modèle validé par le maître d'ouvrage pour un montant de 3 534,54 € HT ;
  - Réalisation de l'isolement dans le transformateur électrique pour un montant de 1 390,01 € HT ;
  - Réajustement des prises RJ pour un montant de -452,82 € HT ;
  
- Gymnase double :
  - Réalisation du contrôle d'accès et du système anti-intrusion pour un montant de 8 605,16 € HT ;
  - Fourniture et pose de sèche-mains pour un montant de 6 654,40 € HT ;
  - Modification des luminaires du hall pour un montant de 2 326,42 € HT ;
  - Réalisation des protections IK10 pour un montant de 1 874,20 € HT ;
  - Réalisation de la liaison fibre optique entre le gymnase et le CREPS pour un montant de 1 273,52 € HT ;
  - Remplacement des boîtiers verts classiques par version sonore et lumineuse pour un montant de 1 276,00 € HT ;
  - Prise en compte des besoins des utilisateurs pour les écrans (suppression de 2 écrans et ajout d'un écran LED) pour un montant de 13 962,86 € HT ;
  - Ajout d'un visiophone avec ouverture à distance sur le portail logistique desservant le CREPS pour un montant de 2 696,33 € HT ;
  - Réalisation d'un éclairage extérieur au-dessus de l'entrée pour un montant de 942,26 € HT ;
  - Dissociation du comptage entre EV01 et EV02 pour un montant de 734,66 € HT ;
  - Réajustement des prises RJ pour un montant de -3 576,00 € HT.

## **ARTICLE 2 : Incidence financière**

Montant initial du marché : 401 378,79 € HT

Montant de l'avenant : 64 879,24 € HT

Nouveau montant du marché : 466 258,03 € HT

Pourcentage d'augmentation : 16,16 %

## **ARTICLE 3 : Prise d'effet**

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

## **ARTICLE 4**

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

## **Signatures des parties :**

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté  
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire  
(Signature)

Madame Elisabeth BARGE

**Notification de l'avenant :**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A ....., le



**VICHYCOMMUNAUTÉ**

**AVENANT N° 1 AU MARCHÉ N° 21WC095 17**

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR  
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON  
LOT N° 17 – Equipements sportifs**

**Identification du maître d'ouvrage :**

**Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ**  
9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex  
Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10  
N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

**Identification du titulaire du marché :**

**NOUANSSPORTS**  
Route de Valençay – 37460 NOUANS LES FONTAINES  
N° SIRET : 654 801 398 00011

Représenté par Monsieur Bernard RONY, Directeur Général

**Renseignements concernant le marché :**

**Objet du marché :** Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 17 Equipements sportifs

**N° du marché :** 21WC095 17

**Attribution du marché :** 06/07/2021

**Notifié le :** 26/08/2021

**Montant initial du marché :** 119 983,96 € HT

**Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 12 janvier 2023**

## AVENANT

### Préambule :

L'entreprise NOUANSports s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 17 ayant pour objet des travaux d'installation d'équipements sportifs dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 17.

### ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
  - Modification des équipements de handball (buts et filets), volleyball et badminton (poteaux) pour un montant de 3 454,96 € HT ;
  - Suppression du poste 17.2.1, fourniture et pose de 512 tatamis compétition pour un montant de -41 405,44 € HT.

### ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché :	119 983,96 € HT
Montant de l'avenant :	-37 950,48 € HT
Nouveau montant du marché :	82 033,48 € HT

Pourcentage d'augmentation : -31,63 %

### ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

### ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

### Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté  
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire  
(Signature)

Elisabeth BARGE

**Notification de l'avenant :**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A ....., le



**VICHY COMMUNAUTÉ**

**AVENANT N° 2 AU MARCHÉ N° 21WC095 02**

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR  
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON  
LOT N° 02 – STRUCTURE/GROS-ŒUVRE**

**Identification du maître d'ouvrage :**

**Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ**  
9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex  
Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10  
N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

**Identification du titulaire du marché :**

**Groupement TABARD CONSTRUCTION (mandataire)/Etablissement SEMONSAT**  
2, Allée Alan Turing – 63170 AUBIERE  
N° SIRET : 863 200 184 00100

Représenté par Monsieur Bertrand JOUANNO, Directeur

**Renseignements concernant le marché :**

**Objet du marché :** Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 02 Structure/Gros-œuvre

**N° du marché :** 21WC095 02

**Attribution du marché :** 06/07/2021

**Notifié le :** 26/08/2021

**Montant initial du marché :** 1 399 918,50 € HT

**Délibération autorisant la signature du présent avenant : n°            en date du 12 janvier 2023**

## AVENANT

### Préambule :

L'entreprise TABARD CONSTRUCTION en groupement avec l'entreprise Etablissement SEMONSAT s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 02 ayant pour objet des travaux de gros-œuvre dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 02.

### ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
  - Réaliser les fourreaux dans la dalle basse (FMT N°004BIS) pour un montant de 2 555,04 € HT ;
  - Réaliser les compléments de voile en R+1 ainsi que le complément de dalle en PH R+1 selon le repérage en annexe (FMT N°010) pour un montant de 7 257,11 € HT ;
  - Réaliser le déplacement d'une attente EP file 19/3 (FMT N°026) pour un montant de 491,60 € HT ;
  - Réaliser la modification de la VH de l'ascenseur et réaliser la reprise de la réservation pour le CVC file 9 (FMT N°043) pour un montant de 2 945,10 € HT ;
  - Réaliser des carottages dans l'EVO1 et intégrer les fosses dans l'EVO2 afin de répondre à la demande du MOA sur l'intégration des poteaux de handball (FMT N°059) pour un montant de 3 618,81 € HT.
  
- Vestiaires professionnels (Rotonde) :
  - Réalisation des voiles séparatifs des locaux vestiaires et rangements (entre file I et file J de la file A à la file S) en béton armé banché en lieu et place de maçonneries enduites (selon CCTP) selon les plans du BET EXE de la MOE ;
  - Démolir le mur existant dans la cour (FMT N°005BIS) pour un montant de 2 136,40 € HT ;
  - Réaliser les reprises sur le bandeau existant (FMT N°030) pour un montant de 2 624,00 € HT ;
  - Démolir les 2 socles de la chaufferie (FMT N° 050) pour un montant de 1 979,80 € HT ;

### ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché : 1 399 918,50 € HT

Montant de l'avenant : 23 607,86 € HT

Nouveau montant du marché : 1 423 526,36 € HT

Pourcentage d'augmentation : 1,69 %

### ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

### ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

**Signatures des parties :**

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté  
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire  
*(Signature)*

Madame Elisabeth BARGE

**Notification de l'avenant :**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A ....., le



**VICHY COMMUNAUTÉ**

**AVENANT N° 2 AU MARCHÉ N° 21WC095 03**

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR  
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON  
LOT N° 03 – CHARPENTE BOIS/OSSATURE BOIS/BARDAGE BOIS**

**Identification du maître d'ouvrage :**

**Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ**

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

**Identification du titulaire du marché :**

**Groupement MARGUERON (mandataire)/RACINEO**

Avenue du 133<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – 01300 BELLEY

N° SIRET : 447 449 167 00013

Représenté par Monsieur Jean-Baptiste SCHOULER, Président Directeur Général

**Renseignements concernant le marché :**

**Objet du marché :** Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 03 Charpente bois/Ossature bois/Bardage bois

**N° du marché :** 21WC095 03

**Attribution du marché :** 06/07/2021

**Notifié le :** 26/08/2021

**Montant initial du marché :** 1 201 021,94 € HT

**Délibération autorisant la signature du présent avenant : n°            en date du 12 janvier 2023**

## AVENANT

### Préambule :

L'entreprise MARGUERON en groupement avec l'entreprise RACINEO s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 03 ayant pour objet des travaux de charpente et bardage dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 03.

### ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Vestiaires professionnels (Rotonde) :
  - Réaliser le bardage des vestiaires en lame NOV NATURE SYLNEO (sable) en lieu et place du bardage bois prévu au marché, pour un montant de 9 812,00 € HT.

### ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché : 1 201 021,94 € HT

Montant de l'avenant : 9 812,00 € HT

Nouveau montant du marché : 1 210 833,94 € HT

Pourcentage d'augmentation : 0,82 %

### ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

### ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

### Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté  
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire  
(Signature)

Madame Elisabeth BARGE

**Notification de l'avenant :**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A ....., le



**VICHYCOMMUNAUTÉ**

**AVENANT N° 2 AU MARCHÉ N° 21WC095 04**

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR  
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON  
LOT N° 04 – BARDAGE/COUVERTURE/FACADES**

**Identification du maître d'ouvrage :**

**Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ**

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

**Identification du titulaire du marché :**

**SARL FCI – FACADE ET COUVERTURE INDUSTRIELLE**

Rue Verte – ZI Ladoux – 63118 CEBAZAT

N° SIRET : 324 698 497 00033

Représenté par Monsieur Bernard BATTUT, Gérant

**Renseignements concernant le marché :**

**Objet du marché :** Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 04 Bardage/Couverture/Façades

**N° du marché :** 21WC095 04

**Attribution du marché :** 06/07/2021

**Notifié le :** 26/08/2021

**Montant initial du marché :** 908 472,85 € HT

**Délibération autorisant la signature du présent avenant : n°            en date du 12 janvier 2023**

## AVENANT

### Préambule :

L'entreprise FCI s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 04 ayant pour objet des travaux de bardage, couverture et façade dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 04.

### ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
  - Réaliser le remplacement du bac perforé en imposte du mur mobile par du bac plein pour un montant de - 1 277,72 € HT ;
  - Supprimer le poste 4.2.2.8, bandeaux de façade en aluminium laqué pour un montant de - 31 484,77 € HT.
- Vestiaires professionnels (Rotonde) :
  - Réaliser la fourniture et la pose des couvertines sur les murets de la rampe d'accès aux vestiaires pour un montant de 1 050,88 € HT.

### ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché : 908 472,85 € HT

Montant de l'avenant : - 31 711,61 € HT

Nouveau montant du marché : 876 761,24 € HT

Pourcentage d'augmentation : - 3,49 %

### ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

### ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

### Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté  
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Elisabeth BARGE

Pour le titulaire  
(Signature)

**Notification de l'avenant :**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A ....., le



**VICHY COMMUNAUTÉ**

**AVENANT N° 2 AU MARCHÉ N° 21WC095 07**

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR  
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON  
LOT N° 07 – MENUISERIES EXTERIEURES**

**Identification du maître d'ouvrage :**

**Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ**

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

**Identification du titulaire du marché :**

**GAUTHIER**

Les Fangeas – 43370 SOLIGNAC SUR LOIRE

N° SIRET : 489 158 071 00055

Représenté par Monsieur Christophe GAUTHIER, Président

**Renseignements concernant le marché :**

**Objet du marché :** Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 07 Menuiseries extérieures

**N° du marché :** 21WC095 07

**Attribution du marché :** 06/07/2021

**Notifié le :** 26/08/2021

**Montant initial du marché :** 216 299,90 € HT

**Délibération autorisant la signature du présent avenant : n°            en date du 12 janvier 2023**

## AVENANT

### Préambule :

L'entreprise GAUTHIER s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 07 ayant pour objet des travaux de menuiseries extérieures dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 07.

### ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
  - Réalisation du contrôle d'accès sur les accès principaux (entrées et sorties libres), mise en place d'un système anti-intrusion sur l'ensemble des portes pour un montant de 821,87 € HT ;
  - Modification de la signalétique, réalisation d'un marquage visuel spécifique sur les ensembles vitrés pour un montant de 520,14 € HT.
- Vestiaires professionnels (Ronde) :
  - Réalisation du contrôle d'accès sur les accès principaux (entrées et sorties libres), mise en place d'un système anti-intrusion sur l'ensemble des portes pour un montant de 872,21 € HT ;
  - Modification de la signalétique, réalisation d'un marquage visuel spécifique sur les ensembles vitrés pour un montant de 400,02 € HT ;
  - Réalisation des habillages sur châssis pour un montant de 4 052,34 € HT.

### ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché : 216 299,90 € HT

Montant de l'avenant : 6 666,58 € HT

Nouveau montant du marché : 222 966,48 € HT

Pourcentage d'augmentation : 3,08 %

### ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

### ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

### Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté  
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Elisabeth BARGE

Pour le titulaire  
(Signature)

**Notification de l'avenant :**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A ....., le



**VICHYCOMMUNAUTÉ**

**AVENANT N° 2 AU MARCHÉ N° 21WC095 08**

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR  
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON  
LOT N° 08 – MENUISERIES INTERIEURES**

**Identification du maître d'ouvrage :**

**Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ**  
9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex  
Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10  
N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

**Identification du titulaire du marché :**

**BAUD & POUIGNIER**  
ZA de l'Aéroport – 5, rue des Bats – 03110 SAINT REMY EN ROLLAT  
N° SIRET : 400 430 146 00011

Représenté par Monsieur Sébastien BAUD, Cogérant

**Renseignements concernant le marché :**

**Objet du marché :** Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 08 Menuiseries intérieures

**N° du marché :** 21WC095 08

**Attribution du marché :** 06/07/2021

**Notifié le :** 26/08/2021

**Montant initial du marché :** 523 677,71 € HT

**Délibération autorisant la signature du présent avenant : n°            en date du 12 janvier 2023**

## AVENANT

### Préambule :

L'entreprise BAUD & POUIGNIER s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 08 ayant pour objet des travaux de menuiseries intérieures dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 08.

### ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
  - Modification des portes des locaux arbitres pour un montant de 170,00 € HT ;
  - Suppression du poste 8.2.4.2.5, miroirs gris pour un montant de -860,00 € HT ;
  - Suppression des trappes d'accès au mécanisme des WC pour un montant de -1 860,00 € HT ;
  - Modification des prestations prévues initialement dans les vestiaires pour un montant de 1 826,00 € HT ;
  - Fourniture et pose d'une boîte à clés électronique pour un montant de 11 302,00 € HT ;
  - Modification de la signalétique pour un montant de 1 350,00 € HT ;
  - Modification de l'espacement et de la section des tasseaux bois de l'habillage acoustique pour un montant de 14 612,00 € HT.
  
- Vestiaires professionnels (Rotonde) :
  - Suppression du poste 8.3.4.4.2, miroirs gris pour un montant de -800,00 € HT ;
  - Suppression des trappes d'accès au mécanisme des WC pour un montant de -930,00 € HT ;
  - Suppression du poste 8.3.3.1, faux-plafonds radial fixe en lame de bois type P07 pour un montant de -4 355,85 € HT ;
  - Suppression des prestations de base prévues dans les deux vestiaires VIP et création de meubles et de nouveaux casiers pour un montant de 10 538,40 € HT ;
  - Modification de la signalétique, marquage visuel spécifique sur les ensembles vitrés pour un montant de 304,00 € HT ;

### ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché :	523 677,71 € HT
Montant de l'avenant :	31 296,55 € HT
Nouveau montant du marché :	554 974,26 € HT

Pourcentage d'augmentation : 5,98 %

### ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

### ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

**Signatures des parties :**

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté  
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Elisabeth BARGE

Pour le titulaire  
*(Signature)*

**Notification de l'avenant :**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A ....., le



**VICHY COMMUNAUTÉ**

**AVENANT N° 2 AU MARCHÉ N° 21WC095 09**

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR  
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON  
LOT N° 09 – PLÂTRERIE/ISOLATION/FAUX-PLAFONDS/PEINTURE**

**Identification du maître d'ouvrage :**

**Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ**

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

**Identification du titulaire du marché :**

**MAZET**

ZI Vichy-Rhue – Rue du Commandant Aubrey – 03300 CREUZIER-LE-VIEUX

N° SIRET : 856 200 076 00052

Représenté par Monsieur Thomas LABERINE, Président

**Renseignements concernant le marché :**

**Objet du marché :** Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 09 Plâtrerie/Isolation/Faux-plafonds/Peinture

**N° du marché :** 21WC095 09

**Attribution du marché :** 06/07/2021

**Notifié le :** 26/08/2021

**Montant initial du marché :** 330 139,03 € HT

**Délibération autorisant la signature du présent avenant : n°            en date du 12 janvier 2023**

## AVENANT

### Préambule :

L'entreprise MAZET s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 09 ayant pour objet des travaux de plâtrerie, isolation et peinture dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 09.

### ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
  - Suppression de la peinture en PH des rangements sous-gradin pour un montant de -2 072,64 € HT ;
  - Suppression du flocage du LT R+2 pour un montant de -977,98 € HT ;
  - Réalisation d'un isolement acoustique entre les vestiaires entre les deux blocs de douches pour un montant de 829,15 € HT ;
  - Réalisation d'un faux-plafond en dalle sur les deux issues de secours pour un montant de 176,97 € HT
  
- Vestiaires professionnels (Rotonde) :
  - Suppression de la peinture de sol du local stock pour un montant de -390,00 € HT ;
  - Réalisation de la mise en peinture des IPN apparents pour un montant de 1 053,00 € HT ;
  - Modification du plafond de type P06 (suppression des dalles fibre bois et remplacement par un produit MASTER B collé bord à bord) pour un montant de 6 753,60 € HT ;
  - Fourniture et pose de trois trappes d'accès dans les plafonds placo indémontables pour un montant de 232,20 € HT ;
  - Réalisation des encoffrements pour les gaines CVC dans le couloir pour un montant de 585,00 € HT ;
  - Réalisation d'un faux-plafond dans la circulation courbe pour un montant de 14 293,40 € HT.

### ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché : 330 139,03 € HT

Montant de l'avenant : 20 482,70 € HT

Nouveau montant du marché : 350 621,73 € HT

Pourcentage d'augmentation : 6,20 %

### ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

### ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

**Signatures des parties :**

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté  
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire  
*(Signature)*

Elisabeth BARGE

**Notification de l'avenant :**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A ....., le



**VICHYCOMMUNAUTÉ**

**AVENANT N° 2 AU MARCHÉ N° 21WC095 16**

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR  
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON  
LOT N° 16 – Terrassements généraux/VRD/Espaces verts/Plantations**

**Identification du maître d'ouvrage :**

**Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ**  
9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex  
Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10  
N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

**Identification du titulaire du marché :**

**EIFFAGE ROUTE CENTRE EST – Etablissement Loire Auvergne**  
Route d'Hauterive – 03200 ABREST  
N° SIRET : 398 827 113 00158

Représenté par Monsieur Nicolas MICHEL, Responsable d'affaires

**Renseignements concernant le marché :**

**Objet du marché :** Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 16 Terrassements généraux/VRD/Espaces verts/Plantations

**N° du marché :** 21WC095 16

**Attribution du marché :** 06/07/2021

**Notifié le :** 26/08/2021

**Montant initial du marché :** 469 340,80 € HT

**Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 12 janvier 2023**

## AVENANT

### Préambule :

L'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 16 ayant pour objet des travaux de terrassement, VRD et espaces verts dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 16.

### ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Vestiaires professionnels (Rotonde) :
  - Ajout d'un regard et d'un fourreau pour un montant de 455,50 € HT ;
  - Modification des références des candélabres dans la parcelle des vestiaires pour un montant de 3 050,00 € HT ;
  - Modification de la nature du revêtement prévu initialement en sable Baltazar par du sable orange sur le pourtour des vestiaires pour un montant de -6 034,80 € HT ;
  - Intégration des clapets anti-retour sur les réseaux pour un montant de 964,00 € HT.
  
- Gymnase double :
  - Réalisation des abords du gymnase (mise en place d'une bande de roulement sur les zones en herbe et terre végétale) pour un montant de 3 760,00 € HT ;
  - Fourniture et pose de 3 clapets anti-retour pour un montant de 3 900,00 € HT ;
  - Rajout d'une chambre de tirage 80x80 pour un montant de 430,00 € HT ;
  - Réalisation d'une tranchée pour la liaison fibre optique entre le gymnase et le CREPS pour un montant de 1 125,00 € HT ;
  - Suppression du portillon à l'angle du gymnase et modification du portail d'accès à la cour de service pour un montant de 2 750,00 € HT ;
  - Mise en place d'une télécommande pour ouverture à distance de la barrière levante pour un montant de 1 075,00 € HT ;
  - Modification des références des candélabres dans la zone CREPS pour un montant de -1 750,00 € HT ;
  - Reprise de la voirie logistique pour accéder au CREPS pour un montant de 10 456,00 € HT ;
  - Modification de la nature du revêtement prévu initialement en sable Baltazar par du sable orange sur le pourtour des vestiaires pour un montant de -1 712,00 € HT ;
  - Intégration des clapets anti-retour sur les réseaux pour un montant de 303,00 € HT ;
  - Abattage d'un arbre dans l'angle sud-ouest pour un montant de 300,00 € HT.

### ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché :	469 340,80 € HT
Montant de l'avenant :	19 071,70 € HT
Nouveau montant du marché :	488 412,50 € HT

Pourcentage d'augmentation : 4,06 %

**ARTICLE 3 : Prise d'effet**

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

**ARTICLE 4**

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

**Signatures des parties :**

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté  
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire  
*(Signature)*

Elisabeth BARGE

**Notification de l'avenant :**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A ....., le

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 9 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 JANVIER

2023 - CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES  
PROFESSIONNELS AU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON -

Objet de l'acte : AVENANT N° 1 AUX MARCHES : 21WC095 10 - 21WC095 14 - 21WC095  
17 - AVENANT N° 2 AUX MARCHES : 21WC095 02 - 21WC095 03 -  
21WC095 04 - 21WC095 07 - 21WC095 08 - 21WC095 09 - 21WC095  
16

.....  
Date de décision: 12/01/2023

Date de réception de l'accusé 16/01/2023

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 12JANV2023\_9

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230112-12JANV2023\_9-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 9.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20230112-12JANV2023\_9-DE-1-1\_1.pdf

)